



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 03 17

Convention de groupement de commande énergie avec la caisse des écoles

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, MM. Armand Gasiglia, Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérégioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Elodie Loretz, M. Christophe Angéli, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et M. Michel Caruso.

Etait excusée : Kareen Woignier,

Le quorum est atteint.

Madame Edwige Alunni a été nommée secrétaire de séance.

Vu la directive européenne n° 2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Vu la directive européenne n° 2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-29, L. 2122-21 et L1414-3-II,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2120-1 à 2125-1, 2113-6 et 7, 2113-17, 2191-1 et suivants

Vu le code de l'énergie, et notamment les articles L. 331-1 et suivants et L. 332-1 et suivants,

Vu la loi n° 2010-1488 du 07 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Considérant qu'il est nécessaire d'optimiser l'approvisionnement en énergie, Monsieur le Maire propose au conseil de constituer un groupement de commandes avec la caisse des écoles de Contes pour une durée illimitée.

Ce groupement aura pour avantage d'harmoniser les procédures mises en œuvre, de rendre plus attractifs les marchés de fourniture et d'acheminement d'énergies par la mutualisation des volumes en vue de favoriser la concurrence et de contribuer à la réalisation d'économies d'échelle.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention constitutive du groupement de commande. Cette convention prévoit de désigner la ville de Contes en qualité de coordonnateur et de pouvoir adjudicateur de la commission d'appel d'offres de ce groupement de commandes et de l'autoriser à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison.

Enfin, Monsieur le Maire propose au conseil de l'autoriser à signer ladite convention, à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente décision et à faire acte de candidature aux marchés d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul, propane, bois...) proposés par le groupement.

La commune s'engagera à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont elle est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Décide de l'adhésion de la Ville de Contes à un groupement de commandes d'une durée illimitée avec la caisse des écoles pour « l'approvisionnement en énergie ».

Approuve la convention constitutive du groupement de commande avec la caisse des écoles pour l'approvisionnement en énergie, jointe à la présente décision.

Autorise le maire à signer la nouvelle convention constitutive du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuve le choix de la Ville de Contes en qualité de coordonnateur et de pouvoir adjudicateur de la commission d'appel d'offres de ce groupement de commandes.

Autorise le maire à faire acte de candidature aux marchés d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul, propane, bois...) proposés par le groupement suivant les besoins de la collectivité.

Autorise le coordonnateur à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison.

S'engage à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la Ville de Contes est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Pour : 27

Nombre de présents : 23

Contre : 0

Nombre de votants : 28

Abstention : 1

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Edwige ALUNNI

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230308-20230317-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023

Publication : 09/03/2023

Le Maire, Francis TUJAGUE